

Juillet 2021

Débarcadère à l'arrivée des élèves

Veillez prendre note que les parents qui véhiculent leur(s) enfant (s) le **matin** doivent le déposer à l'entrée de la grille donnant sur la cour de récréation (rue Bourget). Aucun parent n'est autorisé à entrer dans la cour d'école. Les enfants ne doivent pas entrer par la réception du pavillon Principal. Par contre, pour une arrivée tardive ou un départ hâtif, vous devez vous présenter à la réception.

Embarcadère au départ des élèves

Veillez prendre note que les parents qui véhiculent leur(s) enfant (s) à la fin de la journée doivent se présenter, avec leur véhicule, sur la rue Bourget (même endroit que le matin). Les élèves sont toujours accompagnés d'un éducateur qui demeure sur le site de l'embarcadère jusqu'à ce que tous les enfants aient quitté.

Absence ou départ inhabituel en cours d'année

L'absence de votre enfant doit nous être signalée **avant 8 h**. Vous pouvez laisser un message détaillé (nom de l'élève, groupe et raison de l'absence) dans la boîte vocale au 450 451-0815, poste 1313 ou par courriel (helene.loignon@collegebourget.qc.ca). L'élève doit toujours se présenter au secrétariat (bureau de Mme Hélène) lors d'une arrivée tardive.

Il est important de noter que si vous devez modifier le départ habituel de votre enfant, le secrétariat doit en être avisé le plus tôt possible en matinée (**avant 10 h**) afin d'aviser le personnel concerné.

Les parents qui viennent chercher leur(s) enfant(s) pendant la période des cours, doivent d'abord aviser par téléphone le secrétariat **avant 10 h** et, à l'heure mentionnée, se présenter à l'entrée du pavillon Principal.

Merci de votre précieuse collaboration.